

« Élu(e) locale, une responsabilité, une richesse »

Courant octobre, l'association féministe politique Femmes et élues de la Manche, en partenariat avec l'Association des maires ruraux de la Manche et Familles rurales, va mener une action de sensibilisation pour inciter et encourager les femmes à s'engager dans la vie municipale et dans l'intercommunalité en 2014.

Votée par le Parlement le 17 avril 2013, la Loi sur la parité a étendu le scrutin proportionnel de liste aux élections municipales pour les communes de plus de 1 000 habitants. Concrètement, pour être recevables, les listes présentées en 2014 devront désormais alterner à part égale des candidats de chaque sexe. Une véritable révolution des usages et des mentalités qui ouvre de nouveaux horizons pour les femmes qui souhaitent être candidates et prendre des responsabilités dans leur commune ou dans l'intercommunalité. « L'arrivée des femmes en politique, dans les communes de plus de 1 000 habitants, peut faire changer le fonctionnement et l'organisation de la vie municipale », précise Hu-

guette Legros, présidente de Femmes et élues de la Manche. Avec ses partenaires, l'association féministe organise quatre réunions d'information citoyenne dans le département pour informer les femmes sur le nouveau mode de scrutin et leur fournir, clés en main, un guide de la candidate. Un document élaboré par le mouvement féministe national. Elles aussi, qui balaie tous les questionnements relatifs à l'exercice d'un mandat électif et met à mal la hiérarchie supposée entre les hommes et les femmes en matière de compétences et de crédibilité dans la vie politique. Animées par des représentantes du bureau national et régional de Familles rurales ainsi que par des militantes de l'association

Femmes et élues de la Manche, ces rencontres seront l'occasion de donner la parole aux femmes candidates. Chaque réunion s'appuiera sur le témoignage de femmes élues qui exercent des responsabilités dans la vie communale et sera complétée par des ateliers thématiques sur la vie et les fonctions d'élu(e)s. « La Loi sur la parité est simplement la représentation de ce qu'est le tissu humain en France et il ne s'agit ni d'un ratio ni d'un quota. Pour que la démocratie soit vivante, il faut que les femmes participent à la politique locale car elle décide de tout dans notre vie quotidienne. La femme y a toute sa place. Être élue, c'est un enrichissement », souligne Huguette Legros. 16 000 femmes inté-



En octobre, Huguette Legros, présidente de l'association féministe Femmes et élues de la Manche, et Jeanne L'Honneur, responsable régionale et locale de Familles rurales, animeront quatre réunions d'information citoyennes, dont la première ce soir à Bréhal.

greront pour la première fois les conseils municipaux en 2014.

Pratique : La première réunion d'information aura lieu au centre Marcel-Launay à Bréhal ce soir à 20 heures. Trois autres actions de sensibilisation

se tiendront à Moyon (centre de loisirs) le 9 octobre à 20 heures, à Saint-Laurent-de-Terregatte (salle route de Saint-James) le 15 octobre à 20 h 30 et à Brix (salle du Haut-Mur) le 16 octobre à 20 heures.

le Progrès de la Manche - le 10 octobre 2013